

## Exemple vécu d'inclusion

### Témoignage de l'enseignante de CM2

<b>Le jeune et son école</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole élémentaire
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	Trouble du comportement
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures.... AVSI / AVS co ?	Oui 12h
	<b>Scolarisation : Plein temps / temps partiel</b> Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Scolarisation à temps partiel 18h de présence à l'école par semaine + intervention de l'Association votre école Chez vous 3 h par semaine
	<b>Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli</b>	CM2

### Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.

Scolarisé depuis plusieurs années dans l'établissement, **Alexandre** est intégré au sein du groupe classe. Les autres élèves l'intègrent dans leurs jeux même si lui joue plus souvent à côté d'eux qu'avec eux. Son comportement en classe et dans la cour dépend des jours. Il peut faire preuve envers ses camarades ou de son enseignante de violences verbales ou physiques.

En classe il a besoin de se lever, de bouger et d'avoir un rapport privilégié avec l'enseignant. Il veut parfois jouer le rôle de l'enseignant au sein du groupe classe. Il aime être dans cette situation lorsqu'on lui propose. Accepter les règles et s'y tenir est une chose difficile pour **Alexandre**, des aménagements sont donc proposés. Les autres élèves les acceptent. Cette acceptation est cependant pour eux un signe de sa différence.

### Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)

**Aménagements des horaires de présence à l'école :** En accord avec les thérapeutes et l'enseignant référent les horaires de présence à l'école ont été aménagés. Le but est qu'Alexandre soit moins présent à l'école mais qu'il soit plus à même d'entrer dans les apprentissages lorsqu'il est présent.

Deux fois par semaine l'Association Votre école chez vous intervient à son domicile le matin. Afin de lui éviter la fatigue et l'énerverment conséquents aux temps périscolaires **Alexandre** ne va pas à la cantine, Exemple d'emploi du temps :

	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin : arrivée à l'école	10h30	10h30	non	8h30	
Midi : déjeuner au domicile					
Après-midi : arrivée à l'école	13h30	13h30		13h30	13h30
Soir : départ de l'école	15h30	15h30		16h30	15h30

#### En classe :

**Mise en place d'un contrat de comportement** pour poser le cadre de manière précise. Sur la cour comme en classe, l'AVS ou l'enseignante interviennent lors des ses débordements physiques ou verbaux envers ses camarades. Par période, lorsque cela est nécessaire, entrée et sortie de l'école de façon décalée, afin **qu'Alexandre** ne se sente pas agressé par le groupe.

**Aménagements des compétences travaillées** (en lien avec l'association votre école chez vous). Vérification de la compréhension. Aménagements des consignes. Valorisation de ses réussites.

**Aménagements des périodes de travail.** Une fois la tâche réalisée, **Alexandre** a le droit de « souffler » dans le cadre d'une activité choisie (regarder son magazine, aller aux toilettes...). Utilisation d'un emploi du temps, précisant de manière précise les tâches à mener. Utilisation d'un chronomètre (pour certaines tâches pour l'aider à maintenir son attention)

#### Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?

Rencontres régulières avec la famille. Travail en lien avec les partenaires qui suivent le jeune : psychologue, intervenant de l'association Votre école chez vous,

Conseils donnés par l'enseignant référent et l'enseignante spécialisée.

#### Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe...

**Mettre en place un cadre sécurisant** exprimant clairement les limites et le rappeler régulièrement. En cas de débordement, ne soit envoyer le jeune dans une autre classe, car cette action renforcerait son sentiment d'exclusion. Il est préférable qu'il soit mis à l'entrée de la classe et que l'enseignant lui propose à de revenir au calme pour réintégrer le groupe : « stop, tu vas aller te poser et tu reviendras quand cela ira mieux ».

**Penser et prévoir très tôt (en cours de CM1) avec la famille la poursuite de la scolarité** (collège ordinaire / ULIS / Hôpital de jour) afin qu'une solution qui puisse être trouvée de façon sereine. Cette recherche de lieux est anxiogène pour le jeune et sa famille. Elle peut être l'occasion pour la famille de remettre en cause les adaptations qui avaient contribuées au maintien dans un lieu de scolarisation ordinaire.